



MESURES ANTICIPEES EN PSYCHIATRIE

L'exemple de « Mon GPS* »

Compétences visées :

Acquérir les connaissances sur les outils de soins innovants en matière de prévention et l'accompagnement des éventuelles rechutes.

Concevoir un accompagnement de l'utilisateur autour de la prévention de crise.

Argument général

Le principe des « Directives Anticipées en Psychiatrie » (DAP) se développe depuis quelques années en France et dans le monde. Il permet à la personne d'exprimer ses souhaits quant aux soins et à l'accompagnement la concernant.

Les DAP visent à favoriser le respect des droits en permettant l'anticipation de moments de crise où le discernement pourrait être altéré. Le Plan de crise conjoint (PCC) est un « Plan d'action anticipé pour prévenir et gérer une crise, élaboré conjointement entre l'utilisateur, les professionnels, voire les proches ». Nous les appelons aussi Mesures Anticipées en Psychiatrie ou Mesures d'Anticipation en Psychiatrie (MAP).

Différents supports ont été élaborés en France ces dernières années : directives anticipées incitatives en psychiatrie, plan de crise conjoint, kit « mon GPS* ».

Objectifs de la formation :

- Définir et approfondir les concepts de MAP : DAP et de PCC.
- Apporter aux professionnels de structures sanitaires et médico-sociales des connaissances sur ces outils de soins innovants.
- Concevoir un accompagnement auprès des usagers autour de la prévention de crise intégrée à la démarche d'éducation thérapeutique du patient.
- Échanger sur la mise en place et sur le partenariat sanitaire/médico-social des PCC afin de faciliter son implémentation.
- Appréhender la démarche des PCC avec l'utilisation de « mon GPS* ».

Durée

- 10H comprenant :
 - 1 journée : 7H
 - 1 Retour d'expériences : 3H
 - - 2 mois après la formation

Modalités

- Présentiel
- Distanciel

Lieu

- France métropolitaine

Tarifs

- 3000€** pour un groupe pouvant aller jusqu'à 16 personnes
- 350€ en individuel

Programme de la formation

La formation bénéficie d'une coanimation pour apporter un double éclairage.

- Contexte théorique, législatif
- Contexte international et national
- Les DAP et les Plans de Crise Conjoint : objectifs, intérêts pour les usagers, proches et professionnels.
- Le Plan de Crise Conjoint et l'Éducation thérapeutique du patient
- La mise en place concrète, l'implémentation
- La coordination sanitaire/médico-social
- Présentation et utilisation de l'outil « mon GPS* »
- Intérêts pour le patient de remplir « mon GPS* » avec un MSP
- Applications concrètes de « mon GPS* », mise en pratique

Intervenant

- Ofélia LOPEZ HERNANDEZ. Psychologue clinicienne, psychothérapeute et formatrice. Présidente PRISM.
- Judith CLEMENT-VERHAEGHE. Médiatrice de santé-paire.

Méthodologie et supports

- Powerpoint
- Cas cliniques
- Mises en situation
- Ateliers pratiques avec le kit « mon GPS* »

Participants

- Professionnels du sanitaire et du médicosocial en lien avec des usagers de la psychiatrie, usagers et aidants de plus de 18 ans
- Aucun prérequis de connaissances

Évaluation

- Quizz des connaissances avant et après
- Bilan formateur et participants en fin de formation

Modalités et délais d'accès

- Intra : sur demande
- Inter : de nombreuses dates à retrouver sur notre boutique ou sur demande.

Délais de réservation pour les formations intra :

45 jours calendaires avant la date demandée

Délais d'inscription pour les formations inter : jusqu'à 7 jours calendaires avant la formation

Pour toute demande d'aménagement de la formation pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le référent handicap : contact@santementalefrance.fr



Contact

Pour toute demande de renseignements ou d'inscription :

Pôle formation et sensibilisation

01 82 83 00 35 - 07 64 46 08 22

formations@santementalefrance.fr
santementalefrance.fr

*« mon GPS » est le fruit d'un partenariat entre l'association PRISM et PSYCOM Santé mentale Info. Il bénéficie du soutien à la diffusion de Santé Mentale France et de l'Unafam et a reçu le Label « Droits des usagers de la santé 2020 » du Ministère de Solidarités et de la Santé.